



(1^{er} projet en date du 31.05.2018)

RÉUNION PLÉNIÈRE DE LA LIX COSAC

17-19 juin 2018, Sofia

CONTRIBUTION DE LA LIX COSAC

1. PARLEMENTS DE L'UE ET CITOYENS

- 1.1. La COSAC accorde une grande importance à la coopération entre les parlements nationaux et avec le Parlement européen. En tant que représentants des citoyens européens, ils ont un rôle crucial à jouer pour rapprocher l'agenda européen des citoyens et assurer l'efficacité du processus décisionnel.
- 1.2. La COSAC souligne l'importance de l'engagement actif des citoyens dans la vie politique, en particulier grâce aux élections au niveau régional, national et européen. Les parlements nationaux et le Parlement européen encouragent tous les citoyens européens à user de leurs droits démocratiques à tous les niveaux, et notamment la nécessité d'utiliser leur droit de vote lors des prochaines élections européennes, du 23 au 26 mai 2019.

2. SUBSIDIARITÉ ET PROPORTIONNALITÉ

- 2.1. La COSAC salue les travaux du Groupe de travail sur la subsidiarité, la proportionnalité et le «faire moins de manière plus efficace» et appelle toutes les parties prenantes à poursuivre leurs efforts pour améliorer la mise en application de la subsidiarité et de la proportionnalité dans l'Union.
- 2.2. Si dans l'ensemble le mécanisme d'alerte rapide concernant le respect du principe de subsidiarité offre une bonne occasion aux Parlements nationaux de faire entendre leur voix, il y a encore des aspects qui pourraient et devraient être améliorés sans modifier les traités, comme il a été indiqué dans les contributions des LIV et LV de la COSAC.
- 2.3. Plus spécifiquement, la COSAC réitère son appel à la Commission européenne d'envisager l'exclusion de certaines périodes du délai de 8 semaines prévu par les traités pour le contrôle de subsidiarité, à l'instar des dispositions actuelles concernant le mois d'août. Une telle période pourrait être la pause de la mi-décembre à la fin de l'année, comme il a été suggéré dans le 24^e et le 29^e rapports semestriels, ainsi que d'autres périodes de suspension des séances qui pourraient être discutées plus en détail. En outre, les modalités possibles d'une prolongation du



parleu2018bg.bg

Dimension parlementaire
Présidence bulgare du
Conseil de l'Union européenne

délai de 8 semaines devraient être davantage examinées en vue de prolonger le délai à 12 semaines.

- 2.4. Tout en reconnaissant le droit de chaque Parlement / Chambre de proposer sa propre procédure de contrôle de la subsidiarité, la COSAC appelle à une coopération et une coordination renforcées entre les parlements nationaux afin de maximiser les résultats de leurs efforts.
- 2.5. La COSAC invite la Commission européenne à améliorer la qualité de ses réponses aux contributions des parlements nationaux, en fournissant des réponses claires et opportunes à leurs objections. La COSAC invite également les colégislateurs à mieux prendre en compte les opinions exprimées par les parlements nationaux, étant donné qu'ils contribuent activement au bon fonctionnement de l'Union, comme le stipule l'art. 12 du traité sur l'Union européenne.
- 2.6. La COSAC appelle la Commission européenne à fournir de meilleures évaluations d'impact dans les notes explicatives de ses propositions législatives afin que celles-ci soient correctement justifiées. La COSAC invite aussi la Commission, en plus de son analyse du principe de subsidiarité, à mieux définir son choix de base juridique et sa position sur le principe de proportionnalité.
- 2.7. La COSAC rappelle ses suggestions faites dans les contributions précédentes concernant l'introduction d'un mécanisme de "carton vert" qui pourrait soumettre à la Commission européenne proposition de légiférer, ainsi que modifier et abroger la législation existante. La COSAC encourage les parlements nationaux à continuer d'explorer les possibilités d'utilisation ultérieure des initiatives du "carton vert".

3. INTÉGRATION ET CONNECTIVITÉ DES BALKANS OCCIDENTAUX

- 3.1. La COSAC salue la perspective européenne des Balkans occidentaux en mettant fortement l'accent sur la connectivité de la région et l'amélioration de ses liens avec le marché unique de l'UE en tant que priorité stratégique majeure de la présidence bulgare du Conseil de l'UE.
- 3.2. La COSAC considère la communication de la Commission du 6 février 2018 intitulée "Une perspective d'élargissement crédible ainsi qu'un engagement de l'Union européenne renforcé pour les Balkans occidentaux" comme un investissement dans une Europe stable, forte et unie, fondée sur des valeurs communes.



parleu2018bg.bg

Dimension parlementaire
Présidence bulgare du
Conseil de l'Union européenne

- 3.3. La COSAC accueille favorablement les rapports sur les partenaires des Balkans occidentaux et de la Turquie du 17 avril 2018 et les conclusions et les recommandations qui y figurent, et souligne qu'ils fournissent des incitations et des conseils aux partenaires de la région pour poursuivre les réformes nécessaires.
- 3.4. La COSAC souligne que la progression vers l'adhésion à l'UE repose sur le respect des valeurs de l'UE et sur la performance fondée sur le mérite de chaque partenaire de la région dans le respect des critères de Copenhague et de la conditionnalité du processus de stabilisation et d'association.
- 3.5. Tout en reconnaissant les progrès réalisés par les Balkans occidentaux, la COSAC souligne que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour accélérer les réformes internes et obtenir des résultats irréversibles et durables, notamment dans les domaines de l'État de droit, de la lutte contre la corruption et le crime organisé, l'expression et l'indépendance des médias, le renforcement des institutions démocratiques et la réforme de l'administration publique, ainsi que le développement économique et la compétitivité, renforçant ainsi la stabilité et assurant la prospérité dans la région.
- 3.6. La COSAC constate que des efforts continus et soutenus sont nécessaires pour régler les différends bilatéraux non résolus dans la région, y compris les différends frontaliers, afin de s'assurer qu'ils ne nuisent pas au processus d'adhésion. La COSAC souligne que les différends et les questions en suspens devraient être résolus conformément au droit international et aux principes établis, y compris par la mise en œuvre d'accords juridiquement contraignants.
- 3.7. Conformément aux conclusions du Conseil du 22 mars, la COSAC salue l'engagement sans équivoque de l'UE en faveur de la perspective européenne des Balkans occidentaux, réaffirmé dans la déclaration de Sofia du 17 mai 2018.
- 3.8. La COSAC exprime son soutien aux objectifs, engagements et résultats du sommet UE-Balkans occidentaux à Sofia et à son agenda intense pour une infrastructure et une connectivité numérique améliorées et efficaces, ainsi que pour les contacts entre les personnes et les opportunités d'apprentissage, rendant plus tangible la perspective européenne pour la région et apportant des conséquences directes et des avantages substantiels aux personnes et aux entreprises de la région et de l'UE. La mise en œuvre de l'ordre du jour des priorités de Sofia devrait rester au centre des prochaines présidences du Conseil.



parleu2018bg.bg

Dimension parlementaire
Présidence bulgare du
Conseil de l'Union européenne

- 3.9. La COSAC souligne que les menaces liées à la radicalisation, au terrorisme et à l'extrémisme violent requièrent que l'UE et les partenaires des Balkans occidentaux développent une coopération mutuelle renforcée et un échange accru d'informations et de bonnes pratiques pour formuler des valeurs communes, prévenir la radicalisation et réagir aux activités terroristes. La COSAC souligne également que des actions conjointes sont nécessaires dans le domaine de la migration, de l'asile et de la gestion des frontières, de la lutte contre les flux migratoires irréguliers et de la traite des êtres humains.
- 3.10. La COSAC constate que le contrôle parlementaire du processus de pré-adhésion et de négociation leur confère une plus grande légitimité démocratique, accroît la transparence du processus et améliore la communication stratégique avec les gens sur toutes les questions européennes. Dans cette optique, la COSAC déclare son soutien général à une participation accrue et plus forte des parlements des Balkans occidentaux au travail et aux activités de la COSAC à l'avenir.

4. POLITIQUE DE COHÉSION APRÈS 2020

- 4.1. La COSAC prend note de la proposition de la Commission européenne du 2 mai 2018, "Un budget moderne pour une Union qui protège, qui donne les moyens d'agir et qui défend Cadre financier pluriannuel 2021-2027"¹. Reconnaissant la proposition comme une bonne base de négociation, la COSAC estime important que le CFP 2021-2027 soit lié à une stratégie politique globale à long terme pour le développement de l'Union européenne.
- 4.2. La COSAC soutient la poursuite de la politique de cohésion au-delà de 2020 avec un engagement à maintenir des niveaux de financement adéquats qui permettront d'atteindre ses objectifs. Étant donné que la politique de cohésion est un outil de solidarité essentiel pour stimuler la convergence entre les États membres et leurs régions, la COSAC souligne que, grâce à ses instruments, l'effet multiplicateur et accélérateur des investissements serait réalisé et que les disparités régionales seraient abordées. En outre, les régions et les personnes qui en ont le plus besoin seraient priorisées et pourraient recevoir un soutien proportionnellement plus élevé.

¹ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=COM%3A2018%3A321%3AFIN>



parleu2018bg.bg

Dimension parlementaire
Présidence bulgare du
Conseil de l'Union européenne

4.3. La COSAC souligne que les investissements réels dans la croissance, l'emploi et l'aménagement territorial équilibré doivent rester au centre de la politique de cohésion après 2020, et cela sous la forme de subventions principalement. Ces ressources financières ne doivent pas être affectées à la réalisation des objectifs d'autres politiques ou instruments dont certains dépassent les cadres des priorités de la cohésion.

4.4. La COSAC plaide plutôt en faveur d'une politique de cohésion axée sur les résultats, efficace et efficiente pendant la période de programmation 2021-2027, évaluant de manière transparente l'impact concret des projets au niveau local et régional sur la valeur ajoutée européenne, et non pas autant pour une simple supervision des coûts et de la productivité.

4.5. La COSAC appelle à une amélioration concernant les principales déficiences dans la mise en œuvre de la politique de cohésion, à savoir les procédures administratives longues et complexes, le manque de flexibilité dans la gestion des projets et le cofinancement contraignant.

Stratégies macrorégionales de l'UE

4.6. Tenant compte du rôle des macrorégions de l'UE dans la réalisation du développement durable, de la sécurité et de la prospérité, la COSAC souligne que les stratégies macrorégionales de l'UE constituent une plate-forme de coopération importante avec une contribution inestimable et innovante, et qu'elles devraient être développées davantage.

4.7. La COSAC reconnaît la nécessité d'améliorer la corrélation entre la stratégie de l'UE pour la région du Danube et la coopération transfrontalière dans la région de la mer Noire pour surmonter les défis communs dans la région au sens large.

4.8. La COSAC souligne l'importance de l'interconnectivité au sein de l'UE. Par conséquent, la COSAC souligne qu'un engagement ferme en faveur de la mise en œuvre réussie et en temps opportun de tout projet transfrontalier à cette fin est d'une importance vitale pour l'UE et ses citoyens. Une attention particulière devrait être accordée au développement des infrastructures de transport et à l'expansion



parleu2018bg.bg

Dimension parlementaire
Présidence bulgare du
Conseil de l'Union européenne

du réseau de transport de l'UE; à cet égard, les stratégies macrorégionales constituent une bonne base pour la rationalisation des efforts multilatéraux.

5. SOCLE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX

- 5.1. La COSAC souligne qu'un renforcement positif de la dimension sociale de l'UE est particulièrement important afin de confirmer les objectifs sociaux du Traité et de garantir que les citoyens européens s'identifient au projet européen et en voient les avantages.
- 5.2. La COSAC soutient les initiatives pour un socle européen fort et solide de droits sociaux qui ne se limite pas aux bonnes intentions ou aux déclarations, mais qui ait un impact réel renforçant les normes et les principes sociaux existants, et qui réalise ses objectifs grâce à des outils spécifiques comprenant d'autres actions législatives, des mécanismes efficaces d'élaboration des politiques et des instruments financiers, objet des prochaines négociations du budget de l'UE.
- 5.3. La COSAC souligne que dans le contexte d'une population vieillissante et régressive, de la mondialisation, du progrès technique et de la numérisation de la société et de l'économies, et de la transformation actuelle des emplois et des tâches qui en résulte, il est crucial d'investir dans le capital humain pour soutenir la croissance de la productivité, assurer une économie solide et créatrice d'emplois ainsi que des systèmes de protection sociale adéquats.
- 5.4. La COSAC souligne l'importance de l'accès à une éducation, à une formation et à un apprentissage tout au long de la vie inclusifs et de qualité afin de maintenir et d'acquérir les compétences pertinentes nécessaires pour une complète participation à la société et sur le marché du travail en transition.
- 5.5. La COSAC souligne que l'égalité de traitement et des chances, en particulier entre les femmes et les hommes, devraient être renforcés dans tous les domaines, et notamment la participation au marché du travail, les conditions d'emploi, la progression professionnelle et l'égalité des rémunérations, y compris des mesures favorisant le bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée.



parleu2018bg.bg

Dimension parlementaire
Présidence bulgare du
Conseil de l'Union européenne

5.6. La COSAC reconnaît le rôle crucial du dialogue social et souligne que les partenaires sociaux doivent être étroitement associés à la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques et des réformes au niveau européen, national et local.

5.7. La COSAC prend note du 29^{ème} rapport semestriel où, selon les parlements nationaux / chambres, les outils les plus appropriés pour la mise en œuvre et le suivi du socle européen des droits sociaux sont le semestre européen renforcé, reflétant les principes du socle social, et les instruments de financement de l'UE destinés à soutenir les réformes au niveau national.